41e Année - N° 3112. Le No 0,25 c. Paraît le Samedi 15 Juin 1929

SISTERON-JOURNAL

REPUBLICAIN DE GAUCHE

Politique, Littéraire, Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS
PAYABLES D'AVANCE
DOUZE francs par an
ETRANGER port en sus

ADMINISTRATION ET RÉDACTION, 25, Rue Droite, 25, SISTERON
R. C. Sisteron No 117. C.-C. Chèque Postal Marseille 156.36
Fondateur : A TURIN — Directeur-gérant : M.-PASCAL LIEUTIER
LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS
On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste

ANNONCES
Judiciaires (la ligne)..... 1,25
Réclames (la ligne).....1,00
Commerciales (la ligne).....1,00
Pour les grandes annonces et les annonces répétées on traite de gre à gré

Conseil Municipal

Le samedi, 8 Juin, le Conseil municipal s'est réuni pour la première fois. A noter d'abord qu'avec un peu de bonne volonté cette réunion eût pu être différée de 8 jours. Cela eût permis à notre ami Galici, obligé de venir le 14 juin pour le Conseil de Préfecture, de profiter de son voyage pour assister, par la même occasion, au Conseil municipal.

Au contraire en convoquant le Conseil pour le 8 juin il était à peu près certain que Galici se trouverait dans l'impossibilité d'y venir ayant été convoqué trop tard.

Cette tactique se passe de commentaire.

Mais il y a mieux : les diverses commissions ont été nommées, et nos amis Galici, Bertin et Dr Robert ne sont dans aucune d'elles. Leurs 20 collègues les en ont soigneusement exclus ; ils ont préféré mettre plusieurs conseillers dans deux commissions.

Nos amis, cependant, sont les seuls à avoir été élus au premier tour ; ils sont donc *mieux élus* que tous leurs collègues. Et cela est tellement vrai que *dans l'ordre du tableau*, ils passent avant tous les autres conseillers qui n'appartenaient pas à l'ancien Conseil.

Comment expliquer cette exclusion systématique ?

De deux choses l'une : ou bien leurs 20 collègues les jugent sans aucune compétence pour s'occuper, dans les commissions des affaires de la commune ; ou bien ils voient en eux des témoins gênants ?

Car enfin n'est-il pas étrange en particulier, qu'un docteur en médecine soit tenu à l'écart de la Commission de l'hôpital et qu'un magistrat, Docteur en Droit et Conseiller général soit exclu de toutes les Commissions ?

Que pensez-vous de ces procédés, citoyens communistes ! vous les purs, vous qui disiez aux électeurs : « Envoyez seulement un de nous siéger à l'Hôtel-de-Ville et nous vous renseignerons exactement sur tout ce qu'y passe » Croyez-moi, il vous eût fallu garantir que vous ne seriez ni curieux, ni clairvoyant !.... Ou bien alors !...

***

Les citoyens Galici et Bertin empêchés, n'ayant pu assister à la séance du Conseil municipal, le Docteur Robert a été chargé par le groupe de la minorité de donner lecture au Conseil municipal de la déclaration suivante :

Ladite déclaration a été déposée sur le bureau de l'Assemblée aux fins d'insertion au procés-verbal.

Messieurs,

M. Joseph Turcan vient de développer devant vous une motion invitant les trois membres de l'opposition MM. Galici, Bertin et Dr. Robert à actionner la S.F.M.D. devant tous les tribunaux compétents à l'effet d'obtenir la construction de l'Usine de Sisteron, et ce, à leurs risques et périls, sans que la responsabilité pécuniaire de la commune soit en rien engagée.

C'est aller bien vite en besogne, M. l'Adjoint.

Une telle action judiciaire ne saurait être engagée qu'au cas où, contrairement à toute justice, M. le Ministre des Travaux Publics autoriserait la S. F. M. D. à ne pas construire l'usine de Pont de Buech, ce qui serait " tout-à-fait illégal et injuste " ; ce sont les termes mêmes du Procès-verbal de la commission d'Enquête, au bas duquel vous avez apposé votre signature.

Les désavouez-vous, Monsieur le Commissaire Enquêteur ? ou bien alors prenant vos désirs pour la réalité vous espérez que c'est déjà chose faite, et que l'opulente Société a déjà reçu une réponse favorable à sa demande injuste et non fondée par laquelle elle entend se soustraire aux engagements pris.

Quant à nous, nous voulons espérer jusqu'au bout que le Pouvoir Exécutif ne s'inclinera pas devant les injonctions d'une société concessionnaire, si riche et si puissante soit-elle.

La concession a été donnée de Ventavon à Sisteron ; la compagnie utilise la première moitié à titre provisoire *; il n'est pas possible qu'on lui permette d'empêcher ainsi la réalisation d'un projet plus important.*

Tout ou rien ! nul n'a le droit de détourner à son profit une richesse nationale,

Si ces Messieurs désirent abandonner qu'ils abandonnent le tout, y compris la partie actuellement en service.

L'affaire est bonne un autre prendra la place.

Les y autoriser serait permettre un vol envers la Nation qui, plus que jamais a besoin de mettre en valeur ses richesses en houille blanche

Ce serait permettre à une compagnie puissante de ne pas tenir ses engagements en vers l'Etat, le Département, et les communes intéressées ; c'est lui accorder le monopole des chûtes d'eau sur la Durance.

Il ne se trouvera pas, nous l'espérons un Ministre capable d'autoriser pareille opération.

signé : Joseph TURCAN.
1er Adjoint au Maire.

Extrait du Journal *La Défense*. sept. 27.

Vous nous excuserez, Messieurs les Conseillers et Chers Collègues, si nous avons cru devoirs nous servir d'une argumentation qui n'émane pas de nous mais que nous faisons nôtre ; on ne fait pas mieux dans le genre.

Ce n'est pas notre faute si M. Joseph Turcan a changé son fusil d'épaule, mais vous penserez comme nous qu'il est, dés lors, bien mal qualifié pour nous rappeler au devoir.

Au surplus nous pensons comme lui " qu'il ne se trouvera pas un Ministre capable d'autoriser pareille opération " A l'encontre d'une affiche qui, apostillée par des hommes politiques intéressés, n'a jamais constitué qu'une manœuvre électorale en prêtant au Ministre des Travaux Publics un propos qu'il n'a pas tenu, et qu'il ne pouvait tenir, nous pensons, nous, que le pouvoir exécutif a à sa disposition le moyen d'obliger la S F.M.D. à construire l'Usine de Sisteron.

Ce moyen c'est la déchéance et la mise en adjudication des ouvrages et de la Concession toute entière.

Ces 2 sanctions sont prévues et organisées par les articles 31 et 32 du Cahier des Charges.

Nous espérons que les Pouvoirs Publics sauront en faire usage, et ne nous donnerons pas le triste spectacle d'un gouvernement capitulant devant l'omnipotence des grandes compagnies.

Mais si, contre toute attente, cette pénible éventualité se produisait ; si le Ministre ne tenant aucun compte des avis émis à ce sujet, à l'unanimité, par la Chambre de Commerce, la Chambre d'Agriculture des Basses-Alpes, le Conseil Général, ainsi que par la Commission d'Enquête, autorisait la S.F.M.D à ne pas construire l'Usine de Sisteron, nous saurions intenter toutes les actions nécessaires devant les juridictions compétentes, et prendre toutes les mesures utiles pour obtenir néanmoins de la part des Sociétés concessionnaires le respect des engagements intervenus,

Et pour ce faire nous n'avons nul besoin, M. l'Adjoint, de votre invitation : l'intérêt que nous portons à notre Cité nous suffira.

Nous voulons croire, Messieurs et Chers Collègues, que dans cette lutte oubliant les querelles de personnes et les mesquines questions politiques, nous aurons le réconfort de vous trouver à nos côtés.

C'est là, soyez-en sûrs, notre vœu le plus cher, car du résultat de notre action dépend l'avenir et la prospérité de la ville de Sisteron.

E. GALICI,
E. BERTIN,
Dr. ROBERT.

Congrès Départemental de la Fédération Bas-Alpine des Mutilés et Eprouvés de la Guerre

Comme les années précédentes, les mutilés, réformés, ascendants, orphelins, veuves, victimes de la guerre, groupés en très grande majorité dans des associations locales, elles-mêmes affiliées à la Fédération départementale bas-alpine, tiendront leur Congrès annuel demain dimanche à Digne.

L'organisation de cette journée des victimes de la guerre, promet d'être excellente, grâce au dévouement de nos camarades Dignois et grâce à leur belle et prospère association locale.

Le Conseil d'administration de la Fédération bas-alpine, adresse le plus pressant appel aux sociétaires affiliés pour qu'ils assistent nombreux à ce Congrès. Tous ont reçu ou recevront par les soins de leur groupement respectifs une invitation ainsi qu'un programme détaillé.

D'ores et déjà nous pouvons leur dire que la séance de travail qui aura lieu au théâtre municipal, occupera la matinée de 9 h. à midi Au cours de cette séance seront exposés les résultats de l'action exercée par nos groupements, durant l'année 1928 et nos grandes revendications actuelles. Un rapport du plus grand intérêt sera fait par notre lassable et si compétent ami Colomb sur les retraites mutuelles et les assurances sociales. Nous sommes enfin assurés de la présence parmi nous d'un délégué de l'Union Fédérale notre éminent ami Nicolaï qui prendra la parole au cours du Congrès.

Un banquet particulièrement soigné aura lieu sous la présidence de M. le Préfet entouré de Messieurs les Parlementaires et d'autres personnalités du département.

La bonne camaraderie, la cohésion, la force et l'excellente tenue de nos groupements se sont affirmés dans nos Congrès précédents, elles se manifesteront encore, nous n'en doutons pas, à l'Assemblée de Digne.

Pour encourager vos militants, dont la tâche n'est pas toujours aisée, pour prouver votre solidarité à tous ceux qui n'ont pas obtenu ce qui leur est dû, pour collaborer efficacement et dans l'intérêt de tous avec ceux qui défendent la grande et noble cause des Victimes de la guerre, vous devez répondre à l'invitation de la Fédération.

Les victimes de la guerre n'appartenant pas encore à la Fédération et les anciens combattants sont amicalement invités aussi. Les adhésions sont reçues par les Présidents des associations.

Dès maintenant que tous se dévouent et fassent la propagande la plus active afin que notre Congrès soit une grande et belle manifestation.

Le Président de la Fédération départementale Bas-Alpine,
BUFFET-DELMAS.

ÉCHOS

C'était, l'autre jour, dans les Basses-Alpes, lors de l'inauguration du barrage du Verdon. Des personnalités politiques étaient venues : M. Fernand Bouisson, président de la Chambre, qu'accompagnait Mme Buisson, les parlementaires du département, notamment MM. Charles Baron, président de la commission des mines, Jacques Stern, etc...

Dans chaque village, des fleurs étaient offertes au président de la Chambre. Dans l'un d'eux, lorsque M. Fernand Bouisson et M. Jacques Stern, qui étaient dans la même voiture, descendirent devant la mairie, une charmante fillette s'avança, son bouquet de fleurs à la main, et récita son compliment :

Qu'un éternel amour vous prenne sous ses ailes.
Et vous mène tous deux dans les bleus paradis,
Où seules vont voler les brunes hirondelles,
Dans le ciel d'azur où le bonheur splendit.

M. Fernand Buisson, un peu étonné, regarda M. Jacques Stern. M. Jacques Stern regardait M. Fernand Buisson,

© VILLE DE SISTERON

On souriait..... Tout s'expliqua du reste. Le maire, qui savait que Madame Fernand Buisson accompagnait son mari avait prévu qu'elle serait à ses côtés. Le compliment avait été rédigé en conséquence.

Or, c'était M. Jacques Stern qui était descendu de voiture avec M. Fernand Bouisson. Et la fillette d'ailleurs très troublée, n'en avait pas tenu compte.

Chronique Locale et Régionale

SISTERON

Congrès de la Mutualité.

C'est demain dimanche qu'a lieu à Forcalquier le Congrès de la Fédération mutualiste des B-A conformément aux décisions prises l'an dernier à Sisteron.

Il réunira un grand nombre de délégués des sociétés de S M. bas-alpines et les chefs des principaux groupements économiques et sociaux du département.

Ces diverses personnalités étudieront ensemble les problémes complexes que soulève l'application de la loi des Assurances sociales et prendront en commun les décisions décisives et urgentes que les circonstances imposent à la mutualité bas-alpine. Il faut en effet que l'organisation mutualiste soit terminée avant le *5 Août 1929* pour que nos sociétés puissent bénéficier des avantages de la nouvelle loi, Il n'y a pas de temps à perdre comme on voit.

Le programme de la journée comprend : 1° Une séance de travail qui se tiendra à la mairie de Forcalquier de 10 h. à midi. Au cours de cette séance on aura le plaisir d'entendre MM. Maisier et Dalo, secrétaires de la Fédération de Marseille et de Nice, dont les discours clairs et précis furent si appréciés l'an dernier à Sisteron et qui donneront aux mutualistes les indications les plus pratiques au sujet de l'organisation à effectuer ;

La visite de la ville et du monument aux morts.

2° Un banquet amical qui aura lieu sous les ombrages de la Louette (20 f.)

Ce programme se déroulera entièrement entre 9 h. 30 et 16 h. 35, heure d'arrivée et de départ des trains pour toutes les directions.

La Société de secours mutuels, bommes, a, dans sa réunion dernière désigné MM. Donzion Ch. ; E. Paret ; M-P. Lieutier ; M. Delaye et M. Peignon comme délégués à ce Congrès.

Pesées de Cocons. — Les pesées de cocons auront lieu à la mairie tous les jours non fériés de 9 h. à midi.

Société de Pêche. - *La Gaule Sisteronnaise* — Convoqués à une réunion pour le 5 juin, les pêcheurs à la ligne ont répondu en masse à l'appel qui leur était adressé.

Plus de 50 adhérents assistaient à la réunion qui a nommé sa nouvelle commission

Président ; Massot Louis ; Vice-président : Giraud Henri. Trésorier : Rullan Michel. Secrétaire : Empouy François. Assesseurs : Benoit Victor et Pellegrin Emile.

Une causerie a permis de poser les jalons pour les nombreuses questions à étudier.

Pour retirer les bulletins d'adhésion s'adresser à M. Rullan Michel trésorier. La corporation des pêcheurs à la ligne a compris que l'union fait la force.

Le Secrétaire.

La quinzaine d'hygiène sociale dans les Basses-Alpes. — Sous le patronage de Ministre du Travail, de l'Hygiène, de l'assistance et de la prévoyance sociale et sous la présidence de M. le Préfet des Basses-Alpes, l'*Office National d'Hygiène sociale et le Comité National de défense contre la tuberculose* organisent du 20 Juin au 15 Juillet, dans les Basses-Alpes une « quinzaine de propagande d'hygiène sociale » destinée à faire connaitre par les moyens les plus divers : films, presse, affiches, brochures, tracts, etc... les notions essentielles d'hygiène et les principes de prophylaxie contre les maladies sociales.

Les séance auront lieu aux dates indiqués ci-dessous :

Vendredi 5 juillet : Volonne, à 16 h. 30 ; Château-Arnoux à 20 h. 30.

Samedi 6 juillet : Saint-Auban, 1ᵉ séance scolaire à 16 h. 30, 2ᵉ séance publique à 20 h. 30.

Lundi 8 juillet : Sisteron, 1ᵉ séance scolaire à 16 h. 30, 2ᵉ séance publique à 20 h. 30.

A VENDRE - *Voiture 4 roues ; Rateau de cheval.*

S'adresser au bureau du journal.

AVIS. — M. Pierre MARINO, chauffeur d'auto, à Sisteron, a l'honneur d'informer le public que depuis le 6 juin il n'est plus chez Monsieur Galvez mais propriétaire d'une voiture très confortable qu'il tient à la disposition de tout ceux qui voudront l'honorer de leur confiance. Prix réduits.

Bar du Cours. — *Téléphone 80.*

Hygiène et Salubrité publiques. Le maire informe les habitants qu'il est absolument interdit de déposer sur la voie publique des materiaux et des ordures ; ces détritus et balayures devront être déposés dans des poubelles ou des caisses et remises au balayeur à son passage. ces récipients devront être retirés immédiatement après son passage.

Défense expresse est faite de jeter au cours de la journée, par les portes ou fenètres des eaux propres et sales ; de secouer les peaux, tapis, descente de lit, paillassons, etc.

Il est interdit de nettoyer les écuries situées dans la ville après 8 h. du matin, de transporter du fumier, du 1 avril au 1ᵉ octobre et après 9 h. du 1 octobre au 1ᵉ avril. Il est également interdit sous peine de p. v. de vider les sceaux hygièniques dans les ruisseaux à quelle heure que ce soit.

A louer au plus offrant, grand

LOCAL

d'environ 90 métres carrés, propre à tout usage.

A vendre, même adresse, **outillage complet de charronnage.**

S'adresser à **Figuière,** route de Noyers, Sisteron.

VARIETES - CINEMA

Clôture pendant la saison estivale

M. PRIOU informe son aimable clientèle qu'il va se rendre prochainement à Paris traiter avec les principales maisons de films et engager les meilleures tournées théâtrales, de façon à ne donner pour la saison d'hiver que des spectacles de 1ᵉʳ ordre.

A partir du 1ᵉʳ Octobre : *Leçons de Violon, Mandoline et Solfège.*

Méthode du Conservatoire. — Prix modérés. — S'adresser à M. PRIOU, Cinéma des Variétés.

AVIS. — Monsieur Jean GALVEZ taxis à Sisteron, informe sa clientèle que depuis le 5 juin, le nommé Pierre MARINO n'est plus employé chez lui comme chauffeur.

Avis. — *M. POHER à l'honneur d'informer le public qu'il vient de prendre la direction du* **Restaurant de Provence,** *route de Noyers géré actuellement par M. Moyne La maison se recommande par sa cuisine soignée pour repas de Noces et de famille. Elle prend également des pensionnaires.*

UN DRAME OUBLIÉ

M. P. Bouchardon — le capitaine Bouchardon ! — vice-président à la Cour d'Appel, vient d'être nommé Conseiller à la Cour de Cassation. Cet éminent magistrat commence dans le numéro de juin des LECTURES POUR TOUS une cause célèbre qui émut profondément, jadis, l'opinion publique sous le titre l'*Enfant de la Villette.* C'est un drame poignant et mystérieux qu'il faut lire.

A Vendre : Machine à tricoter en bon état. S'adresser au bureau du Journal.

ATTENTION !

C'est au numéro 21, Rue Droite, en face la Belle Jardinière qu'est transféré le Dépôt de la Teinturerie Niçoise.

Mme MARGAILLAN, dépositaire.

Articles de pêche en vente à la librairie-imprimerie Lieutier.

A LOUER à Saint-Barthélémy, **FERME,** quartier de l'Adrech, à 1 km. 500 de Sisteron.

S'adresser à **M. BEC,** *chaussures, à Sisteron.*

A CÉDER

pour raison de santé **Distillerie Moderne** à lavande et au marc.

S'adresser à M. Honnorat.

A LOUER

magasin et appartements.

S'adresser à M. BEC, chaussures, Sisteron.

ŒUFS FRAIS GARANTIS

portant la date du jour de ponte

VIGNET VICTOR

aviculteur à St-Pierre-le-Bas, route de Salignac à 1900 mètres du Pont de la Baume.

Annuaire du Commerce

Didot-Bottin

133ᵉ édition en préparation Inscription gratuite et souscriptions à M. Peyrot, agent général pour le département des Basses-Alpes, 13, rue des Deux-Ponts Montpellier (Hérault) ou à M. Pascal Lieutier, correspondant du Didot-Bottin pour la région de Sisteron.

A NOS LECTEURS

En recommandant la Poudre Louis Legras à nos lecteurs atteints d'asthme, de catarrhe, de suites de bronchites, nous leur éviterons bien des souffrances. Cette merveilleuse poudre qui a obtenu la plus haute récompense à l'exposition Universelle de 1900, calme instantanèment l'asthme, l'oppression, l'essouflement, la toux de vieilles bronchites et guérit progressivement.

Une boîte est expédiée contre mandat de 4 fr. 50 (impôt compris) adressé à Louis Legras, 1, Boulevard Henri-IV, à Paris.

- Cabinet Dentaire -

A. SILVY

CHIRURGIEN - DENTISTE

Cabinet ouvert le Dimanche.

2, Rue Paul Arène — SISTERON.

B. 14 FOURNIE à Repᵗ

par compagnie pour vente Gde marque huile pour autos et essences, qui installe Agence ou Dépôt dans Villes n'en ayant pas. Situation assurée à bons vendeurs avec références, ayant relations dans l'industrie, l'automobile, l'agriculture. Ec. Agence Havas 5 340 Marseille.

P. — L. — M.

Des services Automobiles P. L. M. relient la station thermale de St-Nectaire aux gares de Clermont-Ferrand et d'Issoire.

Deux services P.L.M. d'autocars facilitent l'accès de la station thermale de Saint-Nectaire. Ils la relient, tous les jours, l'un, du 15 mai au 30 septembre, à Clermont-Ferrand, l'autre, du 1ᵉ juin au 25 septembre, à Issoire, Murols et le Mont Dore.

Ces services assurent la correspondance à Clermont-Ferrant et à Issoire, avec les trains en provenance ou à destination de Paris, Sète, Marseille.

Les principales gares P.L.M. délivrent pour St-Nectaire, Murol et le Mont Dore, des Billets directs qui permettent aux voyageurs de faire enregistrer, dès le point de départ, leurs bagages pour l'une de ces trois stations et de se décharger, ainsi, du souci de leur transbordement à Clermont ou à Issoire.

Etat - Civil

du 7 au 15 Juin 1929

PUBLICATIONS DE MARIAGES

Entre : Gaston-Henri-Roger Boichot, répétiteur à Sisteron et Anne-Marie-Geneviève Reynier s. p. à Sisteron.

Entre : Siméon-Euloge-Victorin Girard, employé au P.L.M à Sisteron et Léa-Marie-Magdeleine Fournon, s. p. à Avignon.

MARIAGES

DÉCÉS

NAISSANCES

Néant.

CABINET DENTAIRE

E. CASAGRANDE

10 — Place de l'Horloge — 10

SISTERON — (Basses-Alpes)

Le jeudi, cabinet ouvert à Saint-Auban

SI VOUS SOUFFREZ DE

HERNIE

ou d'Affections Adominales

vous irez voir l'éminent Spécialiste des **Etablissements A. CLAVERIE, la vieille maison de confiance** qui, par l'incomparable supériortté de ses Appareils, sa compétence et son honnêteté, est devenue la **plus considérable et la plus célèbre du monde entier.**

Pourquoi perdre votre temps et votre argent en essais inutiles ?

Vous trouverez le **salut certain** auprès de l'éminent et discret Spécialiste des **Etablissements A. CLAVERIE** qui vous attendra de 9 h. à 14 h. à :

VEYNES, dimanche 23 Juin Hôtel Dousselin de midi à 4 h.

GAP, lundi 24, Hôtel des Négociants,

SISTERON, mardi 25, Hôtel des Acacias,

LARAGNE, mercredi 26, Hôtel Moderne,

EMBRUN, vendredi 28, Hôtel Moderne

DIGNE, samedi 29, Hôtel Remusat.

Traité de la Hernie des **Varices** et des **Affections Abdominales**

Conseils et renseignements gratis et discrètement **A. CLAVERIE,** 234, faubourg St-Martin, PARIS.

Etude de Mᵉ **Jean ESMIEU**
Notaire à SISTERON
Successeur de Mᵉ ROUBAUD
et gérant de l'étude de Mᵉ LABORDE.

Vente de Fonds de Commerce

PREMIER AVIS

Suivant acte aux minutes de Mᵉ **Esmieu,** notaire à Sisteron, des vingt-neuf mai et sept juin mil-neuf-cent-vingt-neuf, enregistré au bureau de Sisteron le onze juin même mois folio 51, case 254, Monsieur **Moyne** Célestin François et Madame **Vésian** Marie-Magdeleine, son épouse, maitres d'hôtel et propriétaires, demeurant à Sisteron, ont **VENDU,** à Monsieur **Poher** Raymond, cuisinier, et à Madame **Paret** Thérèze, son épouse, demeurant à Sisteron, le fonds de commerce d'Hôtel et Restaurant, connu sous le nom d'

Hotel-Restaurant de Provence

qu'ils exploitaient à **Sisteron,** route de Noyers, Numéro 2, dans un immeuble appartenant à M. Cassan.

Opposition dans les dix jours de la deuxième insertion en l'étude de Mᵉ **Esmieu,** notaire à Sisteron, domicile élu.

J. Esmieu.

A LOUER

VILLA MEUBLÉE

Cinq pièces, bien exposée, 2 kilomètres de la ville de Sisteron. Facilités de communication. — S'adresser au bureau du journal.

© VILLE DE SISTERON

GARAGE MODERNE

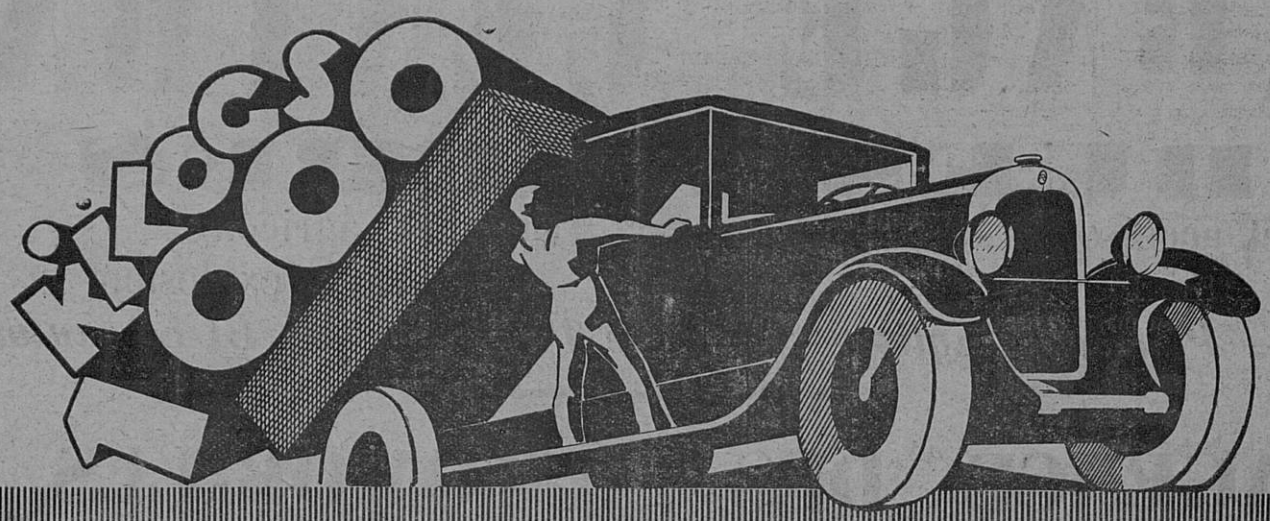

Au salon de l'Automobile - véhicules utilitaires - 15-25 novembre

LA 10 CV CITROËN C4

CHARGE UTILE

UNE TONNE

Spécialement construite pour le transport rapide de chargements pouvant atteindre 1.000 Kgs, la 10 CV CITROËN C-4 1 tonne possède, grâce à sa large voie (1m42), des carrosseries vastes, aptes à recevoir les marchandises les plus encombrantes.

Son moteur puissant (4 cyl. 72×100) entraine allégrement la voiture, dans les côtes les plus rudes et sur les chemins les plus mauvais. Sa robustesse à toute épreuve, sa faible consommation en font indiscutablement le mode de transport "poids lourd" le plus économique.

Tous nos modèles sont vendus à crédit en 12 ou 18 mensualités

Demander le tarif complet à l'usine ou à ses 5.000 agents

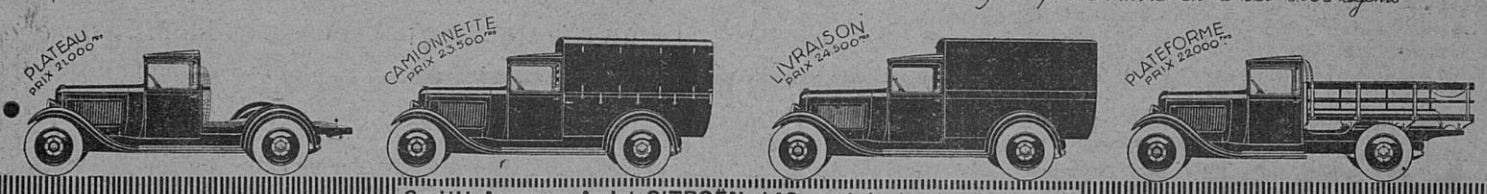

Société Anonyme André CITROËN, 143, quai de Javel - Paris (XV)

— Francis JOURDAN — Avenue de la Gare — SISTERON —

Etude de Me Guillaume BUES, notaire à Sisteron

ADJUDICATION VOLONTAIRE

Le Dimanche sept Juillet *mil-neuf-cent-vingt-neuf à* **quinze** *heures en la mairie de* **Château-Arnoux**. *il sera procédé par le ministère de Me* **Buès**, *notaire à Sisteron, à la vente aux Enchères publiques des* **biens** *ci-après désignés sis sur le territoire de la commune de* **Château-Arnoux**. *appartenant à Monsieur Ernest-Edouard* **TIRAN**, *propriétaire demeurant à* **Aubignosc**.

PREMIER LOT

Labour et vague au quartier des Gorgeasses, numéros 119, 120, 121 p. 121 p. 122, sectiou A. ; de 70 ares, 24 centiares, confrontant au levant : chemin ; au midi, vallon ; au couchant, Mottet et au nord, vallon.

Mise à prix : Mille francs.
ci . . . . . **1000** frs.

DEUXIEME LOT

Labour inculte au quartier des Partuses, numéro 159 p. section A. de 20 ares, confrontant au levant : Benoit au midi, Roubaud ; au couchant, Benoit et au nord Clément.

Mise à prix : Deux cents francs.
ci . . . . . **200** frs.

TROISIEME LOT

Bois quartier de l'Hubac, numéros 318 p. 318 p. section A. de 1 hectare, 80 ares, touchant Portel et vallon.

Mise à prix : Cinq cents francs.
ci . . . . . **500** frs.

QUATRIEME LOT

Labour quartier des Blachons, numéro 647 et 648 p. section B. de 66 ares, 8 centiares, confrontant au levant Gaubert ; au midi, Figuière ; au couchant, chemin et au nord, Clément et Brunet.

Mise à prix ; Mille cinq cents francs
ci . . . . . **1500** frs.

CINQUIEME LOT

Labour arrosable, quartier de Fontsubrane, numéro 149 section B. de 2 ares. confrontant au levant, Cie P.L.M. ; au midi, Brunet Cyprien ; au couchant, Bibal et au nord Ruitre.

Mise à prix : Cent francs.
ci . . . . . **100** frs.

SIXIEME LOT

Vague au quartier des Vignasses, numéro 498 section D. de 68 ares, 60 centiares.

Mise à prix : Deux cents francs.
ci. . . . . **200** frs.

SEPTIEME LOT

Vague au même quartier, numéro 493 p. 494 p. section D. de 40 ares. 42 centiares.

Mise à prix : Cent cinquante francs
ci. . . . . **150** frs.

HUITIEME LOT

Labour et oliviers, quartier de Fontraya, numéro 278 section D. de 13 ares, 88 centiares, confrontant au levant : chemin ; au midi, vallon ; au couchant et au nord Laurent.

Mise à prix : Tois cents francs.
ci . . . . . **300** frs.

NEUVIEME LOT

Vague, quartier des Crottes, numéros 593, 594 section D. de 44 ares, 81 centiares.

Mise à prix : Cent francs.
ci. . . . . **100** frs.

DIXIEME LOT

Labour arrosable, quartier des Salettes, numéro 208 p. section B. de 20 ares environ, confrontant au levant : Guieu ; au midi, Ailhaud ; au couchant Guyot, et au nord, le vendeur.

Mise à prix ; Mille deux cents frs.
ci . . . . . **1.200** frs.

ONZIEME LOT

Labour, quartier des Blachon, numéro 651, section B. de 8 ares 66 centiares, touchant Brunet. Parcelle 647 et tous autres.

Mise à prix : Deux cents francs.
ci . . . . . **200** frs.

Pour tous renseignements s'adresser à Me **Buès** notaire, dépositaire du cahier des charges.

Les cafés, F. LATIL, en boite, sont en vente à Sisteron chez M. Paul Latil, épicier, route de Noyers.

Voici pour quel prix, vous pouvez avoir votre

MAGNAT-DEBON

MOTOS

Type L M P	2 HP	2 temps	2 vitesses	double échappement	2475 frs.
- L M C	-	-	-	pneus ballon	3025 -
- A O	3 HP	-	3 vitesses	pneus 27 x 4	3959 -
- M O S	-	4 temps	-	pneus ballon	4700 -
- B M S C	4 HP	-	-	pneus 27 x 4	5200 -
- N M S	5 HP	-	-	- -	6500 -

CYCLES

Fabrication de la Manufacture modèle d'armes et de cycles de St-Etienne (Loire)

Routière Homme	350 francs	Dames	390 francs
Tourisme	450 -	-	490 -
Ballon -	520 -	-	560 -
Sport 1/2 course	375 -	Course	485 -
Enfant garçonnet	295 -	Fillette	320 -

chez **CHARLES FÉRAUD** (à côté de la Poste)

Agence des plus grandes marques : *Peugeot, Alcyon, Magnat-Debon, Monet et Goyon, Motoconfort.*

ELECTRICITE et MECANIQUE - AUTO -

C. FIASTRE père et fils
mécaniciens-spécialistes
TÉLÉPHONE 80

6, Rue de Provence
SISTERON (Basses-Alpes)
Registre du Commerce Digne 827

—o— RÉPARATIONS —o—

Dynamos — Magnétos — Accumulateurs

Equipement électrique de voitures

STOCK ACCUMULATEURS DININ

Fournitures pour autos et T. S. F — Agence RADIOLA

Revision et mise au point de Moteurs — Réparations — Stock Dunlop
Poste de Gonflage — Fouruitures générales — Essence SCHELL — Huile, etc.

BUVEZ L'EAU MINÉRALE

de SAINT-PIERRE-D'ARGENÇON

GARANTIE NATURELLE

Exempte de gazéification artificielle R. C. Gap N° 1468

Pour renseignements, écrire au Directeur de la Source de St-Pierre d'Argençon (H-Alpes)

© VILLE DE SISTERON

GARAGE CENTRAL

BUES FRERES

Automobiles et accessoires - Poids lourds - Tracteurs agricoles
Moteurs à explosion et électriques

***Téléphone 18 — Place de l'Eglise — Adresse Télégraphique BUES autos,* SISTERON**

AGENCE DES AUTOMOBILES

RENAULT

Pour chacun, le modèle de grande marque qui convient à ses besoins et à son budget.

les 6 CV.

Chassis nu industriel . . .	13.600 frs.
Carrosserie Commerciale, 400 kg. .	17.600 «
Conduite Intérieure, 4 places . .	19.900 «
Conduite Intérieure, 4 places, *Luxe*	21.500 «

Une gamme complète :
6 cv. — 8 cv. — 10 cv. — 15 cv. — etc.. etc... jusqu'au Camion 7 tonnes 1/2 primé par le *Ministère de la Guerre.*

LES SIX CYLINDRES MONASIX ET VIVASIX

RENAULT

MODÈLES 1929 LIVRÉS DÈS MAINTENANT

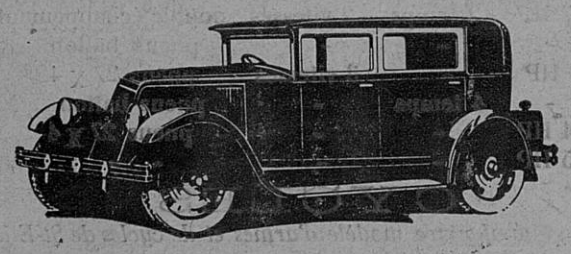

Les MONASIX et VIVASIX RENAULT 6 cylindres sont les voitures de tourisme qui répondent le mieux aux exigences du jour.

Leurs démarrages francs, leurs reprises nerveuses, leur souplesse de marche, leur douceur de direction, leur freinage inégalé grâce à leur servo-moteur de freinage, leur confort parfait, leur ont valu la faveur marquée des automobilistes avertis.

PRIX DES MODÈLES	MONASIX	VIVASIX
Torpedo	25.500 Fr.	35.500 Fr.
Conduite Intérieure	26.500 -	36.800 -
Berline	----------	36.800 -
Conduite Intérieure 7 places	----------	39.800 -

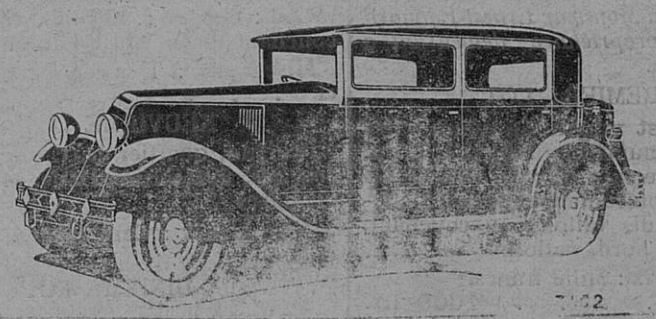

RENAULT, 53, Champs-Élysées - PARIS, et BILLANCOURT (Seine)

NOTA

Nous informons nos clients, propriétaires de voitures CITROEN, que notre atelier moderne avec son outillage perfectionné, demeure à leur entière disposition pour effectuer toute réparation aux meilleurs prix.

Parmi nos approvisionnements en *pièces de rechange*, pour les diverses marques d'autos possédées par nos nombreux clients, celui de CITROEN, que nous continuerons à conserver avec son assortiment complet, permettra toujours l'échange rapide de toutes pièces défectueuses.

Le Gérant

Vu pour la légalisation de la signature ci-contre, Le Maire,

© VILLE DE SISTERON